

Lyon, le 24 juin 2019

ÉPISODE DE CANICULE ET DE POLLUTION DE CETTE SEMAINE

**Le Président de la Métropole de Lyon demande au Ministre de la Transition
écologique et solidaire l'anticipation des mesures en faveur de la qualité de l'air**

Suite aux échanges entre David Kimelfeld, Président de la Métropole et Pascal Mailhos, Préfet de la Région Auvergne Rhône-Alpes et Préfet du Rhône de ce jour, le niveau 1 vient d'être déclenché par anticipation par la Préfecture du Rhône. Elle a pour impact concret l'abaissement de la vitesse de 20km/h mise en place à partir de demain à compter de 6h00. Cette baisse de la limitation de vitesse aura lieu sur les voies pour lesquelles la vitesse maximale autorisée est supérieure ou égale à 90 km/h.

En complément de cette mesure et en anticipation de l'épisode de canicule et de pollution de l'air à venir, David Kimelfeld a sollicité Monsieur François de Rugy, Ministre de la Transition écologique et solidaire. Il souhaite que soit activé à titre exceptionnel le niveau 2 de protection impliquant la circulation différenciée.

« Il est de ma responsabilité d'assurer aux habitants de la métropole de Lyon la meilleure qualité de l'air possible, il en va de leur santé. Aussi, je souhaite que la Métropole, en concertation avec la Préfecture, mène une politique pro-active sur son territoire et fasse tout ce qui est en son pouvoir pour que les mesures soient mises en œuvre rapidement » souligne David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon.

Contacts presse :

Magali Desongins mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole